

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 71 (1932)  
**Heft:** 53

**Artikel:** Jean-Louis, arbitre  
**Autor:** Woelfli, F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-224985>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

lepin, pliée en quatre avec la recette que vous connaissez tous par cœur !

— Et puis, surtout, n'oubliez pas le fromage ! Et prends-en du suisse si tu veux qu'elle soit bonne !

Aux environs du nouvel-an, mon Parisien rentra chez lui. Vous savez que Louis partit par là-bas en janvier. Je lui avais donné l'adresse de cet ami.

— Va lui faire visite, tu seras bien reçu et ça lui fera plaisir. Transmets-lui beaucoup de bonnes choses de ma part.

Quinze jours plus tard, Louis m'envoie une lettre qui me disait entre autres ceci :

« Je suis allé faire la visite que tu m'avais demandée. C'est un très chic type. Il faut l'entendre parler de la Suisse ! Figure-toi qu'il m'a invité, avec quelques-uns de ses amis, à aller déguster un plat suisse. Je me demandais ce que ça pouvait bien être ! Enfin, j'arrive chez lui autour des neuf heures (tu sais qu'ils mangent tard, ces Parisiens). Une table magnifique, décorée comme pour un mariage ! Présentations... compliments... et l'on se met à table. On commence par manger un tas de ces petits plats qui vous augmentent encore la fringale ! Enfin, on annonce le plat suisse, décoré aux couleurs fédérales. Tu vois que, pour la décoration, c'était fait dans les règles ! On le pose sur la table. C'était un splendide caquelon de fondue ! Tu penses si j'étais bien tombé, moi qui en raffole !... »

« Hélas ! j'ai dû me serrer la ceinture comme les autres. Imagine-toi qu'on nous la sert dans des petites assiettes en verre... Deux cuillerées à café par personne ! Ça durcissait aussitôt, à vous faire pleurer de pitié ! De la vraie gomme, quoi ! Et puis, ça se moulait dans l'assiette pour donner des espèces de morceaux de colophane qui sautaient par la chambre, quand on les attaquaient du couteau ! »

« Et de voir tous ces Français mâcher ce caoutchouc, pleins de sérieux et de bonne volonté, il me venait un fou-rire ! Et puis, j'avais un peu honte d'être Suisse. Sûrement que ces Français allaient croire qu'en Suisse on mange la fondue comme les Américains le « schwim-goom » ! Ma foi, l'honneur du pays était en jeu... je me suis resservi quatre fois ! Tous les autres convives s'arrêtaient de manger pour me regarder. Jamais, je n'ai eu autant de succès ! »

« Vous comprenez, me dit ton Parisien en me raccompagnant, je n'ai pas servi à la mode suisse. Je trouve que c'est plus hygiénique ainsi !!! »

Benj. Guex.

### COUPS DE BALAIS

**P**AR son incessant pourchas des feuilles mortes, le balayeur modeste donne à la Société un utile exemple : l'opportunité des coups de balais fréquents, sans que l'on laisse nulle place...

Mettre au propre sa route : la meilleure des choses quand on choisit son moment, avant que s'accumule ce qui risque de nuire à la marche en avant ! Seulement, voilà ! La pauvre Humanité a peur des coups de balais qui sauvent : elle craint de balayer trop, de balayer en dehors des limites fixées par quelque inepte trembleur, ces limites qui font une cage où s'étiolent notre vie !

Des coups de balais, et des coups de balais, d'ici, de là, et sans trop tarder, sinon nous péririons de notre long support...

Des coups de balais dans les coins poussiéreux, où nichent cloportes et bêtes visqueuses ! Des coups de balais dans la gent des cafards, faux-témoins, jaloux et médisants !

Des coups de balais sur les lâches qui cachent en poche leur étendard d'homme franc, qui va son chemin, tout droit, sans autre souci que l'amour de la terre et du prochain qui peine ! Des coups de balais sur le masque des faux-dévôts, des amis qui lâchent la main confiante qui se tend...

Des coups de balais, là où il le faut, dans les rouages grinçants de la vieille bureaucratie périmée !

Des coups de balais ; serrés, parmi les trameurs de complots, au sein des hordes hurlantes qui

peuplent l'ombre en quête d'un mauvais coup, parmi ceux qui attendent le Grand Soir, parce qu'il n'y a que la nuit qui leur convienne !

Des coups de balais dans la meute parlottante des fabricants de stériles conférences !

Des coups de balais... Oui, mais qui les donnera ?

Nous, mes amis, qui sommes, le poète l'a dit, les enfants heureux de la meilleure des patries ! Nous, si nous VOULONS... pour que, plus tard, on ne dise pas de nous : « S'ils avaient voulu !... »

St-Urbain.

### PANTAGRUEL



**N** vient de fêter le quatrième centenaire de Pantagruel. Celui-ci naquit en effet de l'imagination de Rabelais, à la fin de l'année 1532. Tout le monde connaît ces histoires énormes qui obtinrent jadis, et ont gardé depuis, un grand succès.

Au fait, Pantagruel avait de qui tenir. Son père, Gargantua, n'était pas un homme comme un autre. Rabelais nous raconte qu'à vingt-deux mois il fut sevré ; un peu plus tard, on le mit en culottes ; onze cents mètres de drap gros bleu y suffirent. Pour sa veste on usa huit cent treize mètres de satin blanc ; avec trois cents peaux de vache, on lui fit une paire de souliers et, quant à ses gants, cent quinze veaux de trois mois et demi en fournirent la matière.

Ainsi vêtu, il faisait l'admiration de tous ceux qui le voyaient.

On admirerait à moins !

Chez Thémis. — Un vieil ouvrier comparait comme témoin dans une affaire quelconque.

L'avocat de la partie adverse prend un air insolent et demande :

— Vous n'avez jamais été en prison ?

— Si, une fois.

Et l'avocat aussitôt de s'exclamer, avec de grands gestes oratoires :

— Ah ! Ah ! Messieurs les jurés, les témoins que notre adversaire amène, eh bien ! les voilà. Je vous en laisse juges, Messieurs, et vous fêtrerez mieux que moi, par votre verdict, des procédés aussi odieux.

Puis s'adressant au témoin :

— Et pourquoi avez-vous été en prison, Monsieur ?

Tranquillement, l'ouvrier répond :

— C'était pour repêcher à neuf une cellule destinée à un avocat qui filoutait ses clients !

### PIRON ET VOLTAIRE



**O**n connaît la rivalité qui séparait Voltaire de Piron. Le Bourguignon avait beaucoup d'esprit, une prompt répartition, qui mettait quelquefois le prince de Ferney dans un embarras que celui-ci ne lui pardonnait pas.

Un jour, Piron entra chez Mme de Mimeure, qui le protégeait, et lui dit :

— Monsieur de Voltaire est ici, vous le trouverez au salon ; je suis heureuse du hasard qui vous permettra de faire sa connaissance. Entrez, je vous rejoins à l'instant.

Piron, transporté, et qui désirait connaître le grand philosophe, obéit.

Il aperçoit Voltaire enfoncé dans un large fauteuil, près du feu, les jambes écartées et les pieds sur les chenêts. En entrant, il lui fait cinq ou six saluts profonds, auxquels l'orgueilleux roi de la scène répond par un imperceptible mouvement de tête.

Piron dissimule son mécontentement. Il s'assied à l'autre coin de la cheminée et cherche à entamer la conversation par des avances auxquelles Voltaire ne répond que par une espèce de grognement peu encourageant. Cependant, Piron s'efforce de faire bonne contenance, mais c'est peine perdue. De temps en temps, le prince des poètes témoigne, par des bâillements, du peu d'intérêt qu'il attache aux prévenances de Piron, qui, découragé par ces vaines tentatives, s'enferme à son tour dans un profond silence. Voltaire se met à fredonner un air d'opéra. Aussitôt Piron siffle, entre ses dents, un motif de Rameau. Voltaire prend une prise de tabac ; Piron éternue. Voltaire tire de sa poche une croûte de pain et la grignote avec un bruit qui étonne Piron ; celui-ci tire de sa poche une bouteille de vin et la vide d'un trait.

Voltaire s'en offense :

— Monsieur, dit-il, j'entends la plaisanterie tout comme un autre, mais vous avouerez que la vôtre passe les bornes ; je sors d'une maladie qui m'a laissé un besoin continu de manger à toute heure.

— Manger, Monsieur, mangez, répliqua Piron, vous faites bien ; moi, je sors de Bourgogne avec un besoin continu de boire, et je bois.

### JEAN-LOUIS, ARBITRE



**O**NC, ce dimanche 11 décembre, Jean-Louis Perrotzet s'était levé de bonne heure. Cette question d'arbitrage l'avait tourmenté une partie de la nuit. — Comment allait-il s'en sortir ? se demandait-il, tout en se faisant la barbe. Mais la Fanchette, tout en lui préparant son déjeuner et voyant son homme soucieux, lui dit :

— Il te faut pas te manger le foie d'avance, Jean-Louis. Tu tâcheras de prendre ces gens par la gourmandise. En arrivant à Echallens, tu dis au pintier de soigner ces messieurs aux petits oignons. Une bonne soupe aux légumes, bien mijotée, un plat raisonnable de cochonnaille, avec des poireaux, un vacherin un peu « fait », des beignets aux pommes et un café-kirsch bon chaud sur tout ça, pour finir. Ces messieurs se lècheront les « potes » jusqu'aux coudes. Pour ce qui est du liquide, tu veux assez savoir t'arranger avec le patron du *Lion d'Or* pour que tout le monde soit content. Après ça, vous pourrez discuter votre affaire. Si tu sais y faire, ça ira tout seul, tu verras. Surtout, n'oublie pas le sifflet !

— Le sifflet ! Quel sifflet ? Et pourquoi faire ?

— Mais oui. Comme arbitre, tu dois en avoir un, il me semble, pour arrêter quand ça va mal, comme au football.

— Ma pauvre Fanchette ! Pour cette histoire de dettes que je dois arranger, c'est pas un sifflet qu'il me faudrait, mais une trompe d'automobile. J'ai bien peur que ces gaillards fassent la sourde oreille. Au revoir, Fanchette ! Veille-toi voir de ne pas laisser rôder les poules, pour ne pas être à l'amende !

— Au revoir, Jean-Louis. Tâche de rentrer en bon état !

La demie de dix heures sonnait à l'église d'Echallens, lorsque Jean-Louis fit son entrée au *Lion d'Or*. Dans son complet de mariage et rasé de frais, il n'avait pas trop mauvaise façon.

Le patron de l'auberge était sur le pas de porte, en manches de chemise.

— Ah ! te voilà Perrotzet ! Tu arrives tout juste. Ces messieurs sont allés faire un tour par le village. Ils ont l'air un tantinet soucieux. C'est du reste toujours comme ça quand il faut sortir le portemonnaie. C'est que, cette fois, il ne s'agit pas de quelques billets de vingt francs, comme pour une mise de bois, mais bel et bien de millions. Les journaux donnent de ces chiffres à vous faire avoir d'avance la chair de poule.

Jean-Louis fit ses recommandations au pintier, au sujet du dîner, puis les deux hommes descendirent à la cave, pour choisir le vin qu'il convenait de servir à ces messieurs. Après avoir dégusté trois verres au vase de « Villette », trois autres au « Château de Vinzel », ils finirent par arrêter leur choix sur un « Chardonne » qui, ma foi, avait un de ces goûts de revenez-y...

En remontant de la cave, voilà ces délégués des puissances qui revenaient de leur petit tour de promenade.

— Entrez toujours à la salle à boire, en attendant, leur dit le patron.

Les présentations faites, la délégation se groupa autour d'un verre de bienvenue, offert par Jean-Louis, qui ouvrait un paquet de « Grandson » et le fit passer.

— Servez-vous seulement ; c'est des trois-quarts légers et bon secs, vous verrez !

Il y avait là un grand sec, l'oncle Sam, pour les Américains ; John Bull, bonhomme bedonnant, pour l'Angleterre ; il Signor Spaguetini, un petit noiraud, pour l'Italie ; le baron van Godverbeck, pour la Belgique et Herr Oberst von Sabresdorff, pour l'Allemagne. La « Ma-

rienne », un peu gênée, sans doute, de venir siéger dans une conférence où il n'y avait que des hommes, avait délégué le caissier principal de la Banque de France. La Suisse était représentée par un fonctionnaire assermenté du palais fédéral, chargé du procès-verbal, et par Jean-Louis Perrotzet, arbitre.

Ce dernier remarqua que l'Américain avait son verre constamment vide et que les autres délégués le lui remplissaient à tour de rôle, sans doute pour amener leur créancier à meilleure composition, sous l'influence de notre bon vin.

— Comme représentant d'un pays « sec », il boit joliment son verre, fit remarquer le délégué belge. S'il continue, il pourrait bien être « moisi » vers la fin de la journée.

En effet, sous l'influence du « petit blanc », le visage plutôt « pottu » de l'Américain se détendait peu à peu. Les autres délégués, à leur tour, devinrent loquaces, sauf Herr von Sabresdorff qui resta boutonné dans sa dignité.

La voix du patron vint à point rompre les conversations.

— Si ces messieurs veulent bien monter au premier ! La soupe est servie !

On avait réservé à Jean-Louis la place d'honneur, au haut de la table. Il en paraissait un peu gêné, au début, mais finit par prendre de l'assurance. En somme, ces délégués avaient l'air d'être de bons types. Le repas, par son menu spécial, paraissait plaire. Un superbe « boutefa », coupé en tranches appétissantes, et le lard bien entremêlé, eurent un tel succès, que Mamselle Rosa, la sommelière, dut retourner à la cuisine, chercher une seconde édition, revue et augmentée.

— Very good, indeed ! disait l'Anglais. — Molto buono ! fut l'opinion du signor Spaguetini. — Kolossal fejn ! daigna prononcer le germanique convive, tout en garnissant son assiette jusqu'au fin bord. Le Belge et le Français, entre deux tranches de pain, cherchaient à obtenir un sourire de la belle mamselle Rosa qui ne pouvait rougir à mesure, devant leurs galants propos.

— C'est pas le tout que ça, se dit Jean-Louis. Voilà d'abord trois heures et on a fait que de boire et de manger, jusqu'ici.

— Messieurs ! On va débarrasser la table et servir le café. Il faut tout de même penser à la besogne, qu'en dites-vous ?

Tout le monde fut d'accord. Sur la proposition du secrétaire fédéral, la discussion sur le règlement des dettes envers l'Amérique fut ouverte et l'on décida que, pour finir, l'arbitre Jean-Louis trancherait la question, si on n'était pas parvenu à s'entendre. L'oncle Sam, dont la face reluisante prouvait qu'il avait délaissé l'eau minérale, sortit de sa poche un petit carnet où étaient inscrites les sommes dues par les puissances européennes.

La lecture de ces chiffres fantastiques avait produit un certain malaise parmi les délégués. Seul, Herr von Sabresdorff resta impassible. Pardine ! En fins malins qu'ils sont, les Allemands avaient réussi à obtenir un délai — un moratoire — du président Houbre, qui serait d'origine argovienne, à ce qu'il paraît. — Ils payeraient quand ils pourraient, avaient-ils déclaré. Autant dire : quand les poules auront des dents !

— Messieurs ! La discussion reste ouverte. Avez-vous des observations à présenter au sujet des prétentions américaines ? demanda Jean-Louis.

Le délégué italien fit remarquer que les fouritures américaines étaient de la camelote. Les bottes, par exemple, ne pouvaient pas être ressemblées même une fois. Et pourtant, l'Italie doit s'y connaître, en bottes. En résumé, elle demande un rabais de cinquante pour cent. Le Belge déclara que, du moment que les Allemands n'avaient pas besoin de payer, son pays ne voyait pas pourquoi on l'obligerait à payer, alors que c'était justement eux, les Belges, qui avaient reçu les premiers coups. Le Français fit savoir qu'il pourrait payer qu'il avait même l'argent sur lui, mais qu'il avait reçu l'ordre de ne pas sortir un

sou, pour les mêmes raisons avancées par les Belges.

— Nous ne voulons pas être les poires, dit-il, pour terminer.

L'Anglais, pendant ce temps, était sorti, la bouffarde au bec, sous prétexte de prendre l'air. Au fond, c'était pour ne pas s'engager et pour voir venir les autres.

L'oncle Sam avait remis son carnet dans sa poche, mais paraissait peu satisfait de la tournure des débats. C'est alors que Jean-Louis, voyant que tout cela risquait de finir en queue de poisson, prit la parole.

Messieurs ! Il ressort de tout ce commerce que vous êtes joliment loin de vous entendre. Je n'irai pas par quatre chemins pour vous dire ce que j'en pense. Premièrement, l'Amérique doit tenir compte que c'est la crise. Ensuite, elle vous a vendu cher. Même si personne ne voulait payer, elle ferait encore du bénéfice. C'est pas des Américains pour des prunes. Et quand on réfléchit bien, il ne serait pas bien prudent de leur verser ces tas d'argent, parce qu'ils se mettraient sûrement à boire et à se piquer le nez tous les jours, dès que leur loi sèche serait tombée à l'eau.

Jean-Louis, étonné lui-même de son aplomb, but une gorgée de « Chardonne » et continua :

— Vous avez entendu le chiffre total de vos dettes. C'est effrayant, tout simplement. Voilà ce que c'est que de prendre à crédit quand on a pas de quoi pour payer. Ces chiffres, voyez-vous, j'en ai le vertige. On pourrait bien s'arranger pour verser des acomptes, tant par semaine, mais ça traînerait trop et ferait un tas d'écritures. Pour être juste, j'estime que, du moment que les Allemands ont eu un moratoire — un truc qui est plus commode que honnête — il n'y a pas de raison pour que les autres puissances ne soient pas mises sur le même pied. Est-ce vrai ou pas ? Si les Anglais, qui ont l'air de vouloir faire bande à part, veulent payer, c'est leur affaire. Ils espèrent peut-être avoir de nouveau du crédit chez les Américains. Pour moi, il n'y a qu'un seul moyen de vous en sortir. Vous faites une espèce de syndicat des débiteurs ; vous mettez vos dettes ensemble et vous signez un papier comme quoi vous vous engagez à payer ce qui est dû le jour même où il sera prouvé qu'à la Société des Nations, tout le monde sera d'accord sur tout, y compris les Chinois et les Japonais. Avec cet arrangement, vous serez tranquilles pour un bon moment. Ceux qui sont d'accord, sont priés de lever la main. Admis à l'unanimité. Merci !

Maintenant, pour ce qui est des frais du congrès, je propose que l'on fasse écot de Morges, chacun sa part. Comme ça, il n'y aura pas de niaisés. Nous avons : huit dîners à 3 fr., six litres de blanc à 2 fr. 50, huit cafés-kirsch à 50 centimes, plus le service pour Mamselle Rosa ; ça fait quarante-huit francs, tout rond, soit six francs par personne. J'espère que vous trouverez que c'est raisonnable. Vous n'avez peut-être pas toujours vécu à si bon compte. La choucroute garnie que Herr von Sabresdorff s'est fait servir à part, sous prétexte qu'il n'y avait pas eu assez, est à sa charge. Messieurs, vous êtes d'accord ?

Comme bien l'on pense, le compte arrangé par Jean-Louis fut accepté par tous les délégués, sauf par le représentant de l'Allemagne qui déclara qu'il devait en référer à son gouvernement.

Le patron du *Lion d'Or*, tout content que ça se soit passé en douce, sans casse ni chahut, offrit encore un litre ; Jean-Louis en fit de même, tout fier qu'il était de son succès. Puis, on se sépara, l'heure du « direct » sur Lausanne étant proche. Grâce au bon sens vaudois de l'arbitre, on avait fait du bon travail et à bon compte.

Rentré chez lui, Jean-Louis rendit compte de la séance à Fanchette qui voulait tout de suite savoir comme ça s'était passé.

— Eh bien ! pour une fois, mon homme, je trouve que tu as très bien su t'en tirer. C'est comme si j'y avais été moi-même.

Le lendemain, Jean-Louis fit son rapport à Berne en ces termes :

« Messieurs, « J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'affaire des dettes de guerre est arrangée. Votre fonctionnaire — un bien joli homme — a tenu le procès-verbal, ce qui vous mettra au courant J'ai reçu mes quinze francs de déplacement, ce qui fait que tout est en règle. On a rudement bien dîné pour six francs par personne, tout compris. Tout le monde a été content. Je me recommande pour une autre fois et je reste, Messieurs, bien respectueusement votre dévoué

« Jean-Louis Perrotzet, arbitre. »  
(Tous droits réservés.) P. c. c. F. Wælfli.

**Bourg-Ciné-Sonore.** — « Le Capitaine Craddock », le véritable spectacle de famille qui convient à la semaine de Nouvel-An, passe irrévocablement pour la dernière fois au Bourg dès aujourd'hui.

On sait que cette opérette française UFA de Hanns Schwarz passe pour la huitième fois au Bourg, où elle a battu tous les records pendant sept semaines dont six consécutives. Ce succès s'explique facilement : une histoire amusante animée d'une vie intense et d'une fantaisie qui a beaucoup d'humour ; des détails soignés et pittoresques ; des photos d'une netteté et d'une luminosité remarquables ; une prise de son parfaite ; une musique qui a été un gros succès de l'année ; enfin une distribution remarquable comprenant un des couples le mieux assorti et le plus sympathique de l'écran : Kate de Nagy et Jean Murat « Les Gars de la Marine » et la reine de « Ponténéro » passeront donc encore pendant une semaine « Une Nuit à Monte-Carlo ».

**Représentations à prix réduits données par le Théâtre Vaudois pendant les Fêtes du Nouvel-An.**

Fidèle à sa tradition, la joyeuse troupe du « Théâtre Vaudois » — si chaleureusement accueillie dans toute la Suisse depuis plus de 18 ans — jouera à Lausanne pendant le Nouvel-An. Le Théâtre Bel-Air étant en réparations, c'est dans la grande et confortable salle de la Maison du Peuple qu'elle donnera : samedi 31 décembre à 20 h. 30, dimanche 1er janvier en matinée à 15 h. et en soirée à 20 h. 30, et lundi 2 janvier en matinée à 15 h. et en soirée à 20 h. 30, cinq représentations à prix réduits de son nouveau grand succès de fou-rire : **A plein jet !** pièce vaudoise de M. Marius Chamot, dont voici les titres des trois actes : 1. « Ça s'allume ! » 2. « Ça bourne ! » 3. « Ça brûle ! »

On peut retenir ses places à l'avance chez Hipp, tabacs, Grand-Pont 12, Porret, successeur, par correspondance ou par téléphone (No 22.290) en envoyant les fonds par mandat postal. Il ne sera pas adressé de billets contre remboursement.

Pour la rédaction  
J. Bron, édit.  
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

**S. Geismar** Chapellerie. Chemiserie.  
Confection pour ouvriers.  
Bonneterie. Casquettes.  
Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

**DODILLE**  
LE CHEMISIER DE LAUSANNE  
DES PRIX ABORDABLES  
DANS UN CADRE CHIC  
HALDIMAND, 11

**POUR OBTENIR DES MEUBLES**  
de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.  
Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse  
**MEUBLES PERRENOUD**  
Succursale de Lausanne : PÉPINET-GRAND-PONT

**HERNIEUX**  
Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :  
**Margot & Jeannet**  
BANDAGISTES  
Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne